

Mise en ligne le 27/10/2023



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni le **19 octobre 2023**, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMELE	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL04-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a horizontal stroke, identifying David Robo.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

RESSOURCES HUMAINES

REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE FRAIS DE DEPLACEMENT TEMPORAIRE

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Par délibération du 28 juin 2018, le conseil communautaire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a adopté son règlement d'attribution des indemnités de frais de déplacement temporaire. Les règles d'attribution sont fixées par le décret du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

Le montant des indemnités versées dans le cadre de ces déplacements est fixé par arrêté ministériel de façon forfaitaire. Ces montants ont été actualisés par un arrêté paru au Journal Officiel le 21 septembre 2023.

En application de l'article 7-1 modifié du décret du 3 juillet 2006, lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières (telles que la réalité des prix), une délibération peut fixer, pour une durée limitée, des règles dérogatoires qui ne pourront en aucunes cas conduire à rembourser une somme supérieure à celle effectivement engagée.

Il vous est donc proposé le barème suivant :

	Repas au réel dans la limite de	Nuitée petit-déjeuner inclus au réel dans la limite de
France métropolitaine	20.00€	90.00€
Communes de plus de 200 000 habitants et communes de la Métropole du Grand Paris	20.00€	120.00€
Commune de Paris	20.00€	140.00€

Les montants proposés correspondent aux montants nationaux. Toutefois, les règles sont dérogatoires puisqu'il est proposé un remboursement effectué sur la base de la dépense réellement engagée. Il s'agit donc d'un plafond ne pouvant être dépassé.

Ce règlement s'applique aux agents permanents et non permanents, aux collaborateurs occasionnels de l'agglomération. Il s'applique également aux élus communautaires dans le cadre des dispositions prévues par délibérations en date du 25 janvier 2017 relatives aux remboursements de frais des élus, y compris dans le cadre de l'exécution de mandats spéciaux.

Il vous est proposé :

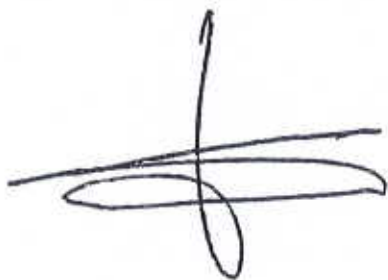
- d'approuver les termes du règlement d'attribution des indemnités de frais de déplacement temporaires tel que présenté ci-dessus ;

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical stroke on the right, a horizontal stroke across the middle, and a loop on the left.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized 'M' or 'L' shape with a vertical stroke extending downwards.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLougoumeleN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL05-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, identifying David Robo.

-05-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « OSTREAPOLIS »

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Par délibération du 22 avril 2021, une autorisation de programme (AP) a été votée pour les travaux de construction d'Ostréapolis.

Les travaux sont en cours de finalisation et le coût de l'opération a évolué : augmentation des taux de révisions de prix, aléas de chantier, travaux supplémentaires, coût important de la rémunération du maître d'œuvre et des autres prestataires dû au rallongement de la durée des travaux.

L'enveloppe financière pour cette AP prévue initialement à 3 793 000 € est aujourd'hui estimée à 4 573 000 €.

Une décision modificative prévoit les crédits supplémentaires pour 2023 (630 000 €).

La durée de l'AP est également repoussée à 2024 pour permettre de payer les dernières factures.

Lissage des crédits :

Libellé AP	CA 2021	CA 2022	CP 2023	CP 2024	Montant AP initial	Nouveau montant d'AP	Pour mémoire Année de fin d'AP voté	Nouvelle Année de fin d'AP
OSTREAPOLIS	89 088	1 633 379	2 700 533	150 000	3 793 000	4 573 000	2023	2024

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la modification du montant et de la durée de l'AP « Ostréapolis » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni le **19 octobre 2023**, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL06A-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line crossing it, with a small loop at the end of the horizontal line.

-06-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME
« REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE DE SECOURS DE L'ILE D'ARZ »**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Par délibération du 22 avril 2021, une autorisation de programme (AP) a été votée pour les travaux de de réhabilitation et d'extension du centre de secours de l'ILE D'ARZ.

Les travaux sont terminés et le coût de l'opération doit être ajusté pour permettre de payer les dernières factures.

L'enveloppe financière pour cette AP prévue initialement à 787 000 € est aujourd'hui estimée à 817 000 €.

Une décision modificative prévoit les crédits supplémentaires pour 2023 (30 000 €).

La durée de l'AP n'est pas modifiée.

Lissage des crédits :

Libellé AP	CA 2021	CA 2022	CP 2023	Montant AP initial	Nouveau montant d'AP	Année de fin d'AP voté
REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE DE SECOURS ILE D'ARZ	12 759	417 570	386 671	787 000	817 000	2023

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la modification du montant de l'AP « réhabilitation et d'extension du centre de secours de l'ILE D'ARZ » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni le **19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL07-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUE a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a horizontal line crossing it near the top.

-07-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Fonction	Proposé
014	Atténuations de produits	739211	Attributions de compensation	01	37 000,00
65	Autres charges de gestion courante	65888	Autres charges diverses de gestion courante	633	491 241,00
658	Frais fonctionnement des groupes	65861	Frais de personnel	031	5 000,00
67	Charges spécifiques	673	Titres annulés	01	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	01	15 000,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement					558 241,00
023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	01	-558 241,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement					-558 241,00
Total des Dépenses de fonctionnement					0,00
Total recettes réelles de fonctionnement					0,00
Total recettes ordre de fonctionnement					0,00
Total des Recettes de fonctionnement					0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT					0,00

En fonctionnement, plusieurs ajustements doivent être opérés.

En dépenses, il faut ajouter le complément de l'attribution de compensation liée au transfert de la salle de l'Hermine pour 37 000 €.

Le reversement des excédents de l'EPIC « office du tourisme » à la SPL prévu au BS 2023 doit faire l'objet d'une modification d'imputation comptable pour 491 241 €.

Des chapitres disposant de peu de crédit sont abondés (5 000 € au chapitre 658 et 10 000 € pour des annulations de titres).

Enfin depuis un an, des provisions comptables au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans doivent être inscrites et ajustées (15 000 € supplémentaires).

Le virement à la section d'investissement est diminué de 558 241 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Fonction	Proposé
23	Immobilisations en cours - Opération Ostréapolis	2313	Construction	633	630 000,00
23	Immobilisations en cours - Opération Centre de secours de l'île d'Arz	2313	Construction	12	30 000,00
204	Subvention d'équipement	2041412	Bâtiments et installations	325	-741 450,00
204	Subvention d'équipement	2041582	Bâtiments et installations	633	-491 241,00
Total Dépenses réelles d'investissement					-572 691,00
Total dépenses d'ordre d'investissement					0,00
Total des Dépenses d'investissement					-572 691,00
13	Subventions d'investissement	13246	Attribution de compensation d'investissement	01	-14 450,00
Total recettes réelles d'investissement					-14 450,00
021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	01	-558 241,00
Total recettes d'ordre d'investissement					-558 241,00
Total des Recettes d'investissement					-572 691,00
TOTAL INVESTISSEMENT					0,00

En dépenses d'investissement, des crédits sont ajoutés pour Ostréapolis (630 000 €) et les travaux du centre de secours de l'ILE D'ARZ (30 000 €). Pour financer ces nouvelles dépenses, les crédits trop inscrits au chapitre 204 « subventions d'investissement » sont diminués.

En recette, l'attribution de compensation pour l'Hermine est diminuée de 14 450 € et le virement de la section de fonctionnement ajusté.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget principal ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMELE	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DELO8-DE

VANNES : François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a small upward tick at the top.

-08-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
011	Services extérieurs	611	Sous traitance générale	85 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6580	Charges diverses de gestion courante	330 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	5 600,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				420 600,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				420 600,00
74	Subventions d'exploitation	7471	Subventions Etat	286 000,00
Total recettes réelles de fonctionnement				286 000,00
73	Produits issus de la fiscalité	734	Versement mobilité	134 600,00
Total recettes ordre de fonctionnement				134 600,00
Total des Recettes de fonctionnement				420 600,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Des crédits supplémentaires sont ajoutés pour financer des audits complémentaires « maintenance et parc (85 000 €) » et la rémunération de l'exploitant (330 000 €).

Les provisions au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans sont ajustées (5 600 €).

En recettes, la subvention exceptionnelle de l'Etat versée aux autorités organisatrices de transport est ajoutée (286 000 €) et le versement mobilité ajusté (134 600 €).

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Transport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

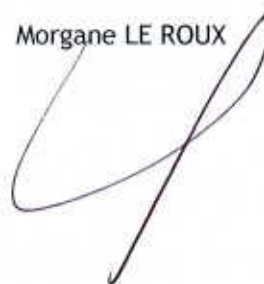
Monsieur Le Président,

David ROBO

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A stylized, handwritten signature in dark ink, featuring a large, sweeping loop and a long, curved tail.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DELO9-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEY a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a horizontal line crossing it near the top.

-09-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023**FINANCES****DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET ANNEXE EAU REGIE**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE EAU REGIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	-11 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	11 500,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				0,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				0,00
Total recettes réelles de fonctionnement				0,00
Total recettes ordre de fonctionnement				0,00
Total des Recettes de fonctionnement				0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Les provisions au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans sont ajustées pour 11 500 €. Les dépenses imprévues sont diminuées du même montant.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

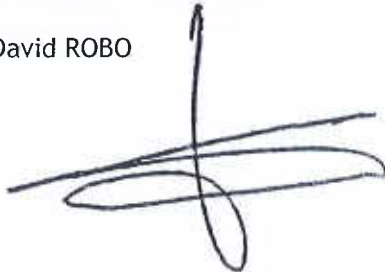
- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Eau Régie ;

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line with a horizontal crossbar and a loop at the bottom.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A stylized, handwritten signature in dark ink, featuring a large, open loop and a vertical line extending downwards.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni le **19 octobre 2023**, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL10-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a vertical stroke, identifying David Robo.

-10-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023 BUDGET ANNEXE EAU DSP

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE EAU DSP

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	-4 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	4 200,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				0,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				0,00
Total recettes réelles de fonctionnement				0,00
Total recettes ordre de fonctionnement				0,00
Total des Recettes de fonctionnement				0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Les provisions au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans sont ajustées pour 4 200 €. Les dépenses imprévues sont diminuées du même montant.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Eau DSP ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

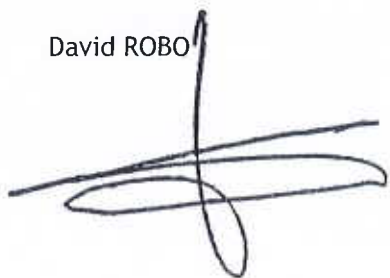
Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DE10-DE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

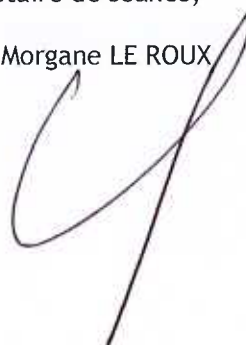
Monsieur Le Président,

David ROBO

A stylized signature in dark ink, featuring a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a horizontal line crossing it near the top.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A stylized signature in dark ink, consisting of a large, open loop on the left and a vertical line extending downwards from the right side of the loop.

Mise en ligne le 27/10/2023



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARME	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL11-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEY a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a small upward tick at the top.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	-6 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	6 800,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				0,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				0,00
Total recettes réelles de fonctionnement				0,00
Total recettes ordre de fonctionnement				0,00
Total des Recettes de fonctionnement				0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Les provisions au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans sont ajustées pour 6 800 €. Les dépenses imprévues sont diminuées du même montant.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Assainissement Régie ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/202

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL12-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUE a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a small horizontal stroke extending to the left.

-12-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	-8 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	8 700,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				0,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				0,00
Total recettes réelles de fonctionnement				0,00
Total recettes ordre de fonctionnement				0,00
Total des Recettes de fonctionnement				0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Les provisions au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans sont ajustées pour 8 700 €. Les dépenses imprévues sont diminuées du même montant.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Assainissement DSP ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

Mise en ligne le 27/10/2022



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023**, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSEAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARME	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/202

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DE13-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop at the bottom, with a horizontal line crossing it near the top.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	-570,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6817	Dotations aux provisions et aux dépréciations	570,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				0,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				0,00
Total recettes réelles de fonctionnement				0,00
Total recettes ordre de fonctionnement				0,00
Total des Recettes de fonctionnement				0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Les provisions au titre de la dépréciation des créances de plus de deux ans sont ajustées pour 570 €. Les dépenses imprévues sont diminuées du même montant.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Assainissement Non Collectif ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni **le 19 octobre 2023, à 18h**, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Pierrick MESSAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARME	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL14-DE

VANNES

: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop, with a small upward tick at the top.

-14-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**DECISION MODIFICATIVE D'OCTOBRE - EXERCICE 2023
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine.

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Proposé
012	Dépenses de personnel	6218	Autre personnel extérieur	-6 500,00
67	Charges exceptionnelles	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 500,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement				0,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00
Total des Dépenses de fonctionnement				0,00
Total recettes réelles de fonctionnement				0,00
Total recettes ordre de fonctionnement				0,00
Total des Recettes de fonctionnement				0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00

Des annulations de titres sur les exercices antérieurs sont à prévoir pour 6 500 €. Les dépenses de personnel sont diminuées du même montant.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative d'octobre de l'exercice 2023 pour le budget Annexe Zones d'Activités ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Mise en ligne le 27/10/2023



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 12 octobre 2023, s'est réuni le 19 octobre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE (arrivée à 18h15)
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée à 18h55) - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL (départ à 18h55)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE (arrivée à 18h30) - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Sandrine BERTHIER - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHER a donné pouvoir à Pierrick MESSAGER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Yves DREVES à partir de 19h10
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX jusqu'à son arrivée à 18h55
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 18h55

Mise en ligne le 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231019-231019_DEL15-DE

VANNES

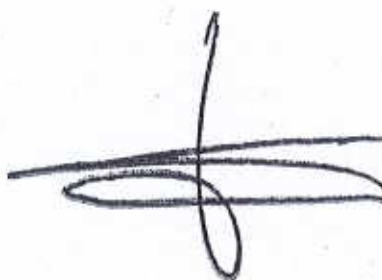
: François ARS a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christelle DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, identifying David Robo.

-15-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

FINANCES

**AUTORISATION D'AVANCE DE TRESORERIE DE COURT TERME
DU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Le budget annexe assainissement régie connaît des contraintes de trésorerie nécessitant le tirage régulier d'une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire, et générant des frais financiers.

La réalisation en cours d'un prêt de 4 millions d'euros va participer à la consolidation de la trésorerie du budget.

Dans l'attente, et dans un souci de gestion, il est proposé une autorisation d'avance de trésorerie du budget principal vers le budget annexe assainissement régie pour une durée maximale d'un an (à compter de la date de la délibération), et pour un montant maximal de 4 millions d'euros. Il est précisé que cette avance ne donne pas lieu à paiement d'intérêts.

Cette opération budgétaire aura un impact direct sur les comptes au trésor (compte 515) du budget principal. Le montant nécessaire sera évalué en accord avec le Service de Gestion Comptable de Vannes.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 12 octobre 2023, il vous est proposé :

- *d'approuver le principe de l'avance de trésorerie de court terme du budget principal de l'agglomération vers le budget annexe assainissement régie ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents liés à la présente délibération ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,

David ROBO



La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

